FranceSCPI.com



BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

LES CHIFFRES À RETENIR



SOUSCRIPTION

La période de souscription est clotûrée depuis le 31/01/2021.



19

IMMEUBLES

soit II3 lots (hors garages et parkings) pour une surface totale de 6 695 m^2 .



259 ASSOCIÉS dans la SCPI



6,5€

/PART distribués
pour le trimestre.

LES PRINCIPAUX RISQUES

Le capital investi en SCPI est-il garanti ?

Non.

Il est possible qu'au moment de la sortie du produit, le capital obtenu soit inférieur au capital investi.

Les revenus (dividendes) sont-ils garantis ? Non.

Les dividendes versés par la SCPI peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

Les performances passées ne prégujent pas des performances à venir.

Puis-je récupérer mon investissement à tout moment?

Non.

L'horizon de placement conseillé est jusqu'à la dissolution totale de la SCPI.

Y a-t-il un risque de conflit d'intérêt ?

Oui.

La gestion locative et les travaux d'entretien courant de certains immeubles détenus par la SCPI Kyaneos Denormandie sont confiés à deux sociétés liées au groupe Kyaneos AM.



ÉDITO

Chers Associés.

Comme vous avez pu le constater sur notre rapport annuel, à défaut d'avoir atteint (pour l'instant) l'objectif cible de rendement locatif, je ne doute pas que vous serez entièrement satisfaits sur la qualité du parc immobilier. En particulier, l'amélioration de la performance énergétique des immeubles rénovés est très élevée (tableau page ci-dessous).

Puisque tous les travaux sont désormais terminés, les mots de la gestion seront épurés à compter du trimestre prochain et ne concerneront que la gestion locative.

À ce jour, il n'y a aucun élément exceptionnel à noter concernant la gestion locative. Les derniers lots seront reloués dans le courant du prochain trimestre.

Nous vous remercions à nouveau de nous avoir permis de rénover tous ces immeubles grâce à votre épargne !

La société de gestion



Acquisition #17 - 6, rue Périer 45200 Montargis

#	Dépt.	Ville	kWh avant travaux	kWh après travaux	Amélioration en %	GES avant travaux	GES après travaux	Amélioration en %
1	84	CAVAILLON	4l2 kWh	69 kWh	-83%	24 kCO2	I kCO2	-96%
2	45	MONTARGIS OI	304 kWh	147 kWh	-51% -51%	48 kCO2	6 kCO2	-87%
3	09	PAMIERS	276 kWh	134 kWh		56 kCO2	3 kCO2	-95%
4	41	BLOIS	306 kWh	171 kWh	-44%	71 kCO2	II kCO2	-85%
5	84	CARPENTRAS OI	327 kWh	l68 kWh	-49%	16 kCO2	4 kCO2	-75%
6	34	BEZIERS OI	337 kWh	II6 kWh	-65%	IO kCO2	2 kCO2	-80%
7	32	AUCH	376 kWh	l62 kWh	-57%	65 kCO2	4 kCO2	-94%
8	83	BRIGNOLES	302 kWh	II6 kWh	-62%	16 kCO2	3 kCO2	-81%
9	81	MAZAMET	243 kWh	l69 kWh	-31%	73 kCO2	4 kCO2	-95%
Ю	84	CARPENTRAS 02	236 kWh	126 kWh	-47%	30 kCO2	3 kCO2	-90%
П	34	BEZIERS 02	422 kWh	135 kWh	-68%	13 kCO2	4 kCO2	-69%
12	Ш	NARBONNE 01	372 kWh	II6 kWh	-69%	II kCO2	3 kCO2	-73%
13	41	ROMORANTIN-LANTHENAY	428 kWh	139 kWh	-68%	13 kCO2	4 kCO2	-69%
14	77	MONTEREAU-FAULT-YONNE	261 kWh	166 kWh	-36%	8 kCO2	4 kCO2	-50%
15	Ш	NARBONNE 02	482 kWh	93 kWh	-81%	25 kCO2	2 kCO2	-92%
16	84	MONTFAVET	418 kWh	183 kWh	-56%	I4 kCO2	5 kCO2	-64%
17	45	MONTARGIS 002	445 kWh	134 kWh	-70%	84 kCO2	3 kCO2	-96%
18	41	SELLES-SUR-CHER*			N/A			
19	41	SELLES-SUR-CHER*			N/A			

^{*} Ces acquisitions ne répondent pas aux obligations du Dispositif Denormandie et correspondent à un objectif de placement de trésorerie.

Kyaneos AM communique le diagnostic de performance énergétique (DPE) des logements de la SCPI Kyaneos Denormandie. Les résultats sont calculés à partir de 17 immeubles pour lesquels les travaux de rénovation sont terminés.

Le niveau de consommation énergétique sur les logements rénovés a diminué, passant d'une consommation moyenne de 339 kW/m²/an avant travaux, à 144 kW/m²/an après travaux, soit une économie d'énergie de -58%. Nos logements sont ainsi passés de

la note F (logement énergivore) à la note C (bonne performance énergétique) en ce qui concerne la consommation énergétique. Le niveau d'émission de gaz à effet de serre a quant à lui diminué de -89%, passant de 37 kgéqCO2/m² avant travaux à 4 kgéqCO2/m² après travaux.

La note concernant les émissions de gaz à effet de serre est ainsi passée de **la note E** (logement considéré comme polluant) à **la note A** (logement considéré comme éco-responsable).

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL



DPE à l'acquisition

La SCPI fait appel à un diagnostiqueur immobilier indépendant pour calculer le diagnostic de performance énergétique (DPE).



Travaux

La SCPI effectue des travaux afin d'améliorer la performance énergétique des logements de 20% au moins. (Mode de chauffage, isolation des murs et des combles, fenêtres...).



DPE après travaux

La SCPI fait à nouveau appel à un diagnostiqueur immobilier indépendant pour calculer le diagnostic de performance énergétique (DPE) après travaux.



Constat

La SCPI évalue son impact environnemental avec les DPE avant/après travaux. Il est calculé en Mégawattheures d'énergie primaire et Tonnes équivalent de CO2.

LES DONNÉES DU TRIMESTRE

AU 31/03/2024

Présence de la SCPI Kyaneos Denormandie



La SCPI Kyaneos Denormandie s'étend sur 10 départements de France métropolitaine.

TAUX D'OCCUPATION FINANCIER

RÉPARTITION TYPOLOGIQUE DES LOYERS



EN ATTENTE DE LOCATAIRES (16,4%)

EN TRAVAUX (2.1%)



97,9% HABITATIONS



2,1%
COMMERCES

ACTIVITÉS LOCATIVES



151 709€

de loyers encaissés sur ce trimestre.

ÉVOLUTION DU DIVIDENDE



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

VALEURS DE RÉFÉRENCE

AU 31/12/2023 Prix de souscription/part I 000€ Valeur IFI/part 750.39€ Valeur de réalisation/part 754.54€ Valeur de reconstitution/part 906.94€

NIVEAU D'ENDETTEMENT

27% 40%

Au 31/03/2024. la dette représente 27% de la capitalisation de la SCPI. qui est autorisée à s'endetter au maximum à 40%.

MARCHÉ DES PARTS

	4T 2023	IT 2024
Parts souscrites sur la période	-	-
Parts souscrites compensant les retraits	-	-
Parts en attente de cession	-	-
Transaction de gré à gré	-	-

ÉVOLUTION DU CAPITAL

DU CAPITAL	4T 2023	IT 2024		
Capitalisation (en prix de souscription)	II,4 M€	II,4 M€		
Capital nominal	9,16 M€	9,16 M€		
Nombre de parts	II 456	II 456		
Nombre d'associés	259	259		

LE PATRIMOINE DE LA SCPI



LE SAVIEZ-VOUS ?

*Prix AEM : Prix Acte en Mains (prix d'achat + frais d'acquisition + budget travaux). Le prix au m² tient compte du budget travaux.

#	Dépt.	Ville	Adresse	Surface habitable totale	Prix AEM* travaux inclus	Prix au m²	Rendement AEM non garanti	P1 et P2	P3 et +	Garages et parkings	Commerce
-1	84	CAVAILLON	88-100, chemin de Donne	232 m²	503 670 €	2 7 €	5.9%	-	4	5	-
2	45	MONTARGIS	85. avenue Charles De Gaulle	217 m²	461 669 €	2 128 €	5.3%	1	3	-	-
3	09	PAMIERS	3. rue du Rempart Touronc	468 m²	791 796 €	69 €	5.3%	3	4	3	-
4	41	BLOIS	8. rue Ronceraie	530 m²	943 788 €	1 782 €	5.8%	-	8	8	-
5	84	CARPENTRAS	26. impasse Sainte Anne	913 m²	387 000 €	1 520 €	6.8%	13	4	-	-
6	34	BÉZIERS	3I. rue Bertrand	337 m²	480 000 €	424 €	7.3%	1	4	4	-
7	32	AUCH	3. rue d'Etigny	615 m²	1 087 000 €	624 €	5.9%	9	3	-	2
8	83	BRIGNOLES	16. rue des cordeliers	220 m²	441 000 €	2 008 €	6.1%	2	2	-	-
9	81	MAZAMET	2. rue Louis Barthou	4II m²	502 000 €	179 €	5.6%	2	3	1	1
Ю	84	CARPENTRAS	22. place de l'Horloge	271 m²	597 000 €	2 205 €	5.3%	5	1	-	-
Ш	34	BÉZIERS	IO. rue Dessalles	270 m²	587 554 €	2 176 €	4.7%	1	3	2	-
12	П	NARBONNE	I6. rue Louis Blanc	283 m²	709 830 €	2 512 €	4.3%	3	3	-	-
13	41	ROMORANTIN- LANTHENAY	39-37. rue Saint Fiacre	IIO m²	207 528 €	1 884 €	5.4%	2	-	-	-
14	77	MONTEREAU- FAULT-YONNE	15. rue Daniele Casanova	406 m²	771 207 €	90 €	6.8%	3	4	7	-
15	П	NARBONNE	7-7 bis. rue Chaptal	374 m²	680 500 €	1 821 €	5.9%	1	4	-	-
16	84	MONTFAVET	21. cours des Frères Folcoaud	160 m²	445 598 €	2 794 €	5.0%	4	-	-	-
17	45	MONTARGIS	6. rue Périer	261 m²	496 000 €	1 903 €	5.5%	1	3	3	-
18	41	SELLES-SUR-CHER*	14 A et B. rue des Roies	210 m²	300 384 €	I 428 €	6.0%	-	3	3	-
19	41	SELLES-SUR-CHER*	I-3, rue des Gloires	341 m²	356 32 €	1 045 €	5.9%	-	3	-	-

^{*} Ces acquisitions ne répondent pas aux obligations du dispositif Denormandie et correspondent à un objectif de placement de trésorerie.

La SCPI n'a pas recours à des investissements indirects via des SCI ou SAS.









^ Acquisition #17 - 6, rue Périer 45200 Montargis

ACTUALITÉS SOCIALES

Les associés de la SCPI Kyaneos Denormandie sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le vendredi 24 mai 2024 à 9h au siège de Kyaneos AM.

CESSIONS ET ARBITRAGES

La SCPI n'a réalisé aucune opération de ce type sur la période.

FranceSCPI.com

[AVERTISSEMENTS]

La Société de gestion ne garantit ni le retrait ni la vente des parts de la SCPI. Les parts de la SCPI ne peuvent être souscrites, acquises ou vendues par ou au bénéfice d'une « US person ». Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis et dépendront de l'évolution du marché immobilier sur la durée de placement. La durée recommandée de placement est de : toute la durée de la SCPI jusqu'à dissolution (environ 12 ans). La liquidité du placement est très limitée durant toute la durée de vie de la SCPI. Avant tout investissement, vous devez vérifier qu'il est adapté à votre situation patrimoniale.

L'intégralité de ces conditions figure dans la note d'information de la SCPI Kyaneos Denormandie.

FISCALITÉ

La réduction d'impôt est applicable à des Associés qui souscrivent des parts de SCPI dont la quote-part de revenu est soumise en leur nom à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus fonciers. Au titre d'une année d'imposition. le montant de la souscription ouvrant droit à la réduction d'impôt ne peut pas excéder, pour un même contribuable la somme de 300 000€. Le taux de la réduction d'impôt pour les investissements réalisés en métropole est de 18% sous condition de location de 9 ans La réduction d'impôt est calculée sur le prix de revient ou d'acquisition du logement dans la limite de plafonds par mètre. carré de surface habitable dépendant de la localisation du logement dans les zones géographiques du dispositif Denormandie. La réduction d'impôt est répartie sur neuf années. Elle est accordée au titre de l'année de la souscription et imputée sur l'impôt dû au titre de cette même année puis sur l'impôt dû au titre de chacune des huit années suivantes à raison d'un neuvième de son montant total au titre de chacune de ces années Les revenus financiers, générés par le placement de la trésorerie disponible en attente d'investissement immobilier, perçus par la SCPI sont soumis à une imposition forfaitaire unique de 30% qui se décompose de la manière suivante

- un prélèvement forfaitaire unique (PFU) d'impôt sur le revenu au taux de I2.8% - les prélèvements sociaux (PS) au taux global de 172%

Ces revenus financiers font l'objet d'un prélèvement à la source à titre d'acompte d'impôt sur le revenu sauf si les contribuables ont demandé une dispense de prélèvement avant le 30 novembre de l'année antérieure au versement, dans les conditions existantes

Les cessions de parts sont imposées selon le régime des plus-values immobilières : soumises à un prélèvement forfaitaire de 19% (taux en vigueur au ler janvier 2018) augmenté des prélèvements sociaux de 17.2%, soit un taux global de 36.2%, avec une exonération partielle jusqu'à la 30^{ème} année de détention et totale au-delà.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle et du taux d'imposition propre à chaque associé. Le dispositif fiscal est susceptible d'évoluer. Déclaration des revenus et IFI: chaque année. Kyaneos AM vous adressera les éléments nécessaires pour remplir votre déclaration fiscale. La valeur IFI par part sera transmise avec les informations fiscales prévues pour remplir les déclarations de revenus. Il est également précisé que les crédits relatifs au financement de parts de SCPI en nue-propriété ne peuvent plus être inscrits au passif. Le taux de TVA applicable est de 20%.

RAPPEL DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION, RETRAIT ET CESSION DE PARTS

AUGMENTATION DE CAPITAL:

Les souscriptions sont clôturées depuis le 31 janvier 2021.

Le nombre de parts au 31/01/2021 est de 11 456.

VENTE DE PARTS SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE :

Il est rappelé que l'avantage fiscal dont bénéficient les souscripteurs est lié à l'obligation de conserver les parts pendant une durée de 9 ans à compter de la location du dernier des immeubles achetés, sous peine de réintégration des réductions d'impôts pratiquées : compte tenu de la phase de souscription de capital et des délais d'achèvement des immeubles, cet engagement de conservation des titres aura normalement pris fin à l'issue des I2 premières années suivant la constitution de la société. La société de gestion recommande fortement aux souscripteurs de conserver leurs parts pendant la durée de vie de la société, afin d'optimiser leur placement. Il est important de souligner que le prix acquéreur sur le marché secondaire ne représente pas la valeur intrinsèque du patrimoine de la SCPI. La valeur vénale du patrimoine correspond à la valeur de réalisation de la SCPI.

La SCPI publie sur son site internet le prix de cession des dernières confrontations ainsi que les 5 meilleurs ordres à l'achat et à la vente inscrits sur le registre.

CESSIONS DIRECTES (GRÉ À GRÉ) :

Les cessions directes demeurent possibles, sous réserve des conséquences fiscales d'une cession ne respectant pas les obligations fiscales.

Le prix de cession est librement débattu entre les intéressés. Les parties font enregistrer l'acte (préalablement se renseigner auprès de la société de gestion quant à la disponibilité des parts). La cession à titre onéreux est soumise à un droit d'enregistrement de 5%. Le cédant verse à la société de gestion un montant de 200€ TTI. quel que soit le nombre de parts cédées. Il en est de même à l'occasion d'une cession à titre gratuit par voie de donation ou de succession.

Note d'information, statuts et documents réglementaires sur :

KYANEOSAM.COM



Accédez à votre espace personnel sur : KYANEOSAM.COM

MENTIONS RÈGLEMENTAIRES

SCPI Kyaneos Denormandie. Société Civile de Placement en Immobilier à capital fixe "Denormandie".

Visa AMF n°20-l3 du 30/06/2020. Durée de la SCPI : Jusqu'au 02/04/203l. Capital maximum statutaire : 9 000 000€.

Dépositaire : SGSS

Évaluateur : Adéquation expertise.

Le présent bulletin est valable pour la période : 01/01/2024 au 31/03/2024. Kyaneos AM est agréée par l'AMF sous le n° GP-18000002 depuis le 26/02/2018.





OÙ NOUS TROUVER?

Kyaneos Asset Management

Avenue de la 2e Division Blindée

30133 Les Angles

